

Freebuy

CONDITIONS DE L'ACTION

ORGANISATEUR DE L'ACTION

Medirect Banque SA ("MeDirect") – 0553.851.093 (RPM Bruxelles)
Boulevard de l'Impératrice 66
1000 Bruxelles

ACTION FREEBUY

Du 14 juin 2022 au 15 juillet 2022 inclus, aucun frais de courtage ne sera prélevé sur les opérations **d'achat** pour :

- Les actions ; et
- Les trackers (ETF)

Ceci s'applique à toutes les bourses figurant dans le guide tarifaire de MeDirect et en dérogation des taux normalement applicables disponibles sur www.medirect.be.

Pour les transactions **de vente**, les taux habituels figurant dans le guide tarifaire de MeDirect continuent de s'appliquer. Les taxes telles que la taxe sur les transactions boursières, les taxes étrangères ou toute autre taxe sont à la charge du client.

Les opérations d'achat et de vente d'obligations et de fonds d'investissement ne sont pas couvertes par cette action ; les taux habituels continuent de s'appliquer à ces instruments.
Les commissions ou frais sur toute opération de change de devises étrangères restent applicables.

CONDITIONS DE PARTICIPATION À L'ACTION

Cette action s'adresse aux clients existants et aux nouveaux clients de MeDirect.

MeDirect se réserve le droit de refuser un client conformément à ses procédures d'acceptation de client et aux réglementations applicables en matière de prévention du blanchiment d'argent et de KYC. MeDirect n'accepte que des clients qui sont des personnes physiques, âgés d'au moins 18 ans et, qui sont officiellement et fiscalement résidents belges. MeDirect se réserve le droit de refuser l'octroi des bénéfices de cette promotion ou de réclamer des montants ou des primes qui auraient été indument payés suite à une participation frauduleuse à cette action ou en cas de mauvaise foi.

MODIFICATION OU FIN ANTICIPÉE DE L'ACTION

MeDirect se réserve le droit de modifier la durée de la campagne ou d'y mettre fin de manière anticipée, ou de modifier le contenu des présentes conditions générales de la campagne. Les changements ou la fin de la campagne seront annoncés sur www.medirect.be. Toutes les transactions en cours ou déjà enregistrées avant cette annonce seront effectuées selon les conditions décrites dans les présentes conditions de la promotion.

ABUS ET EXCLUSION DE L'ACTION

Si MeDirect a connaissance qu'un client abuse de cette action, MeDirect se réserve le droit d'exclure le client de cette action ou de lui refuser l'accès à la plateforme.

ACCEPTATION DES CONDITIONS

En participant à cette promotion, le client reconnaît avoir lu, compris et accepté les présentes conditions.

**Fonds d'investissement est le nom populaire pour OPCVM (Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières). Un OPCVM est une entreprise qui réunit plusieurs investisseurs et investit leur argent déposé dans diverses options d'investissement, comme les actions, les obligations, les liquidités, etc., afin de répartir le risque.*